

ELECTRICITE BATIMENT

Public

Personne devant réaliser, ou dépanner des installations électriques du bâtiment.

Pré requis

Aucun.

Objectifs

Etre capable de réaliser des circuits d'éclairage et de prises de courant. Mettre en œuvre les protections obligatoires pour assurer la protection des personnes et des biens (NF C 15-100)

Modalités, Méthodes et moyens pédagogiques

Utilisation de matériel électrique.

Mises en application pratiques.

Contrôle des connaissances théorique et pratique

Remise d'un document écrit regroupant les divers thèmes à chaque stagiaire.

Formateur : Pierre Grzesica.

Diplômes : CAP, BEP, BAC, BTS électrotechnique.

Expérience professionnelle : 10 ans d'industrie, 15 ans de formation.

Suivi, évaluation et sanction de la formation :

Evaluation de fin de stage théorique et pratique.

Remise d'une attestation de fin de stage avec le niveau.

Durée : à définir selon le niveau à atteindre (entre 2 et 5 jours et plus).

Modalités d'organisation

Nombre de stagiaires maxi 6 personnes.

La formation est réalisée en continu et dispensée en présentiel.

Programme

Théorie :

- Les bases en électricité : tension, courant, résistance, puissance.
- Sections et couleurs des conducteurs électriques.
- Le schéma des liaisons TT.
- Le rôle et la réalisation d'un dispositif de mise à la terre.
- Les différents défauts : surintensité, surtension.
- Les indices de protection.

Etude pratique :

- Les principales impositions de la NF C 15-100
- L'appareillage et les symboles normalisés :
 - Le disjoncteur (branchement, modulaires)
 - Les interrupteurs et disjoncteurs différentiels
 - Les portes fusibles et les fusibles
 - Les parafoudres
- Les télérupteurs et les minuteriers
- Mode de pose et nature des conducteurs.

Réalisations pratiques (sur panneaux de câblage)

- Montage simple allumage.
- Montage va et vient.
- Montage télérupteur.
- Montage minuterie.
- Interrupteur horaire.
- Interrupteur crépusculaire.
- Circuits d'arrêt d'urgence (MN, MX, Contacteur).
- Détecteur de présence.
- Délesteur.
- Raccordement de prises de courant.
- Mesures et dépannages sur les câblages.

Les candidatures en situation de handicap seront étudiées notamment en ce qui concerne la compatibilité avec le contenu de formation proposé.